

Bulletin municipal

Juillet 2010

Les quatre saisons

*Niché dans un écrin de verdure
Tout près de la nature,
Pour les gens de passage
Ce n'est qu'un simple village.
Pour les gens d'ici
Déjà un coin de paradis.
Au printemps après un long sommeil
Encore tout engourdi, se voilà qui s'éveille.
En été pour tous ces vacanciers
Qui viennent chercher un peu de liberté,
Près de ses ruisseaux ombragés,
Il n'est que beauté et tranquillité.
En automne, tous les bois alentours
Se parent de leurs plus beaux atours,
Pour le plus grand bonheur de nos troubadours.
En hiver, il est prêt à s'endormir
En revêtant son manteau que la neige va blanchir.
Pour tous ces montaignacois
Qui sont comme moi,
Il est le plus beau parmi tant d'autres
Puisqu'il est le nôtre.*

Le bonheur c'est bien dans notre nature



SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 6
V°) Communauté de communes.....	p 12
VI°) Rappel citoyen.....	p 13
VII°) Les dossiers.....	p 14
1°) L'agenda 21.....	p 14
2°) Le budget communal.....	p 16
VIII°) Les mots croisés.....	p 21
IX°) La vie des associations.....	p 22
X°) Les pages pratiques (possibilité de dégrapher).....	p 33
XI°) Résultats des mots croisés.....	p 35



Le mot du maire



Comment communiquer ?

« Au fond de l'information, saurons-nous voir la conscience ? Saurons-nous voir que l'information elle-même dépend de la conscience qu'on en prend, c'est-à-dire du sens qu'on lui attribue ? » Xavier EMMANUELLI

Il faudrait que l'on puisse apprendre un jour la communication à l'école, au même titre que le calcul, l'histoire, la géographie ou le français. Cela nous donnerait des bases, car aujourd'hui, chacun d'entre nous pense à tort ou à raison que la communication n'est pas bonne. Chacun reproche à l'autre sa mauvaise communication.

L'apprentissage de cette dernière nous permettrait certainement de faire renaître en nous un bon nombre de valeurs qui ne nous habitent plus, car noyées dans notre vie trépidante, notre soif d'innombrables occupations ou de savoir.

Alors, s'il vous plait, réservons un peu de ce savoir pour réapprendre à communiquer. Cela nous aidera à mieux comprendre demain ce que nous n'arrivons pas à comprendre aujourd'hui.

Bien ! Assez de philosophie et encore merci à tous ceux qui nous aident (en nous comprenant) dans l'accomplissement de notre tâche.

Bonnes vacances à tous.

Daniel Vigouroux



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

➤ Séance du 22 janvier 2010

✧ Autorisation de mandatement d'investissement avant le vote du budget primitif 2010.

✧ Approbation de la convention ATESAT (assistance technique de l'état).

➤ Séance du 19 février 2010

✧ Attribution des subventions de fonctionnement aux associations.

✧ Arrêt sur le choix des dates d'ouverture et de fermeture de la pêche (étang de gros).

✧ Demande de subvention DGE (acquisition de matériels informatique, création d'un columbarium ...).

➤ Séance du 05 mars 2010

✧ Approbation des comptes administratifs et de gestions 2009 (pompes funèbres et assainissement).

✧ Approbation des budgets primitifs 2010 (pompes funèbres et assainissement).

➤ Séance du 12 mars 2010

✧ Approbation des comptes administratifs et de gestion 2009 (lotissement du stade et commune).

✧ Approbation des budgets primitifs 2010 (lotissement du stade et commune).

✧ Vote des taux.

✧ Demandes de subventions au Conseil Général pour l'acquisition d'une cureuse de fossés et la réfection des cloches de l'église de Saint HIPPOLYTE.

✧ Demande de subventions DGE pour le renforcement de chaussée sur la VC 8 de la «Chèze»

➤ Séance du 16 avril 2010

✧ Reconstitution d'un groupement de commande avec la communauté de communes pour les travaux de voirie 2010.

✧ Renouvellement de la ligne de trésorerie.

✧ Recrutement d'un emploi saisonnier

➤ Séance du 21 mai 2010

✧ Tirage au sort des jurés d'assises.

✧ Approbation de l'avenant au bail de l'étang de gros.

✧ Préservation des vitraux de la commune.

✧ Demande de subventions pour l'éclairage public.

✧ Transfert de propriété du four de « Salins » à la commune.

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie.



QUELQUES TRAVAUX

Investissements

- Installation d'un nouveau chauffe-eau à l'école (cycle 3)
- Achat d'un vidéo projecteur positionné en mairie
- Achat d'une tronçonneuse pour l'atelier

Travaux en régie

- Construction d'un mur de soutènement sur le circuit des Cascades à Saint Hippolyte.
- Elagage bordure RD 1089.

Ecole Numérique Rurale

➤ La commune a investi dans 10 ordinateurs portables, 2 tableaux blancs interactifs et un vidéo projecteur pour l'école numérique rurale. Le coût total de cet investissement est de 14 088,88 € subventionné par le Conseil Général et l'Etat (DGE) à hauteur de 80% ce qui représente un coût pour la commune de 2 817, 78 €.

➤ La formation des institutrices vient de se terminer et ce nouvel outil pédagogique peut désormais être utilisé. Les élèves, quant à eux, pourront ainsi participer à des projets pédagogiques innovants et mobilisateurs réalisés avec des nouvelles technologies.

Voirie

- Renforcement de la défense incendie route de la Genevrière
- Enfouissement des lignes EDF et Télécom rue des Ecoles (conformément aux fiches actions exprimées dans le cadre de l'agenda 21)
- Eclairage public rue des écoles et dans la cour d'école

Lots à vendre (rappel)

3 lots à bâtir, d'une surface d'environ 1000 m² chacun sont à vendre, rue du Stade, au prix de 11 €/m². Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.





QUELQUES INFORMATIONS

Le pinceau, la plume et la voix : un succès

La municipalité a accueilli le dimanche 28 février 2010 sa première manifestation autour de la peinture, du livre et du chant.

Nous avons également laissé divaguer notre imagination devant les magnifiques toiles de Solange Besseau, Robert Mondor et Bernard Presse.



Rassemblé autour d'artistes locaux et régionaux, le nombreux public présent a pu découvrir tout au long de l'après-midi une multitude d'œuvres présentées par les auteurs eux-mêmes.

Paulette Comte, Roger Colin, Muriel Dichamp, Noël Gayraud, René Limouzin, Pierre Louty, Richard Michaud, Ginette Mondor et Roger Martini avaient répondu présents à notre invitation.





La plume, le pinceau et la Voix (suite)

Enfin, l'émotion s'est installée au moment du tour de chant à travers les mélodies de Dany Revel et la voix d'Émeraldine. Rappelons que ce pianiste de renom a accompagné les plus grands noms de la chanson tels que Aznavour, Piaf, Montand, etc. Notre commune est très fière d'avoir reçu cet immense artiste. Pour l'heure, il est en tournée avec Émeraldine alias Muriel Dichamp, chanteuse de variétés à la voix sensuelle.



Souhaitons que cette expérience ait suscité de nouvelles envies ou vocations, la municipalité étant prête pour accueillir une deuxième édition en 2011.

Le coin de nos amis pêcheurs

L'ouverture de la pêche a eu lieu le samedi 13 Mars et le 3 avril pour les carnassiers. La fermeture est fixée au dimanche 17 octobre.

Les cartes de pêche sont en vente chez Joëlle et François LARCHER.

Le prix des cartes est resté inchangé :

à la journée : 6 Euros
au mois : 20 Euros
à l'année : 60 Euros

Deux lachers de truites ont été prévus l'un au mois de Mai pour le week-end de l'ascension et l'autre vers le 14 Juillet.

L'étang de «GROS» a fait l'objet d'une cession. La commune est maintenant locataire de Monsieur VERDIER, nouveau propriétaire.

(photo d'un brochet pêché en mai, 90 cm et 5,8 kg par M. VITRAC)





Inter-villages

Quatre irréductibles villages se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur samedi 5 juin sur le stade de Rosiers d'Egletons.

L'inter-villages 2010 était lancé dès 14 h . Les participants de Darnets, Moustiers Ventadour, Rosiers d'Egletons et Montagnac Saint Hippolyte ont pu rivaliser d'adresse grâce aux structures installées par Gascogne Spectacles.

L'inter-villages a commencé par le défilé et la présentation des équipes encouragées par le public enclin à soutenir son clocher.

Ce fut suivi de questions posées aux Maires des différentes communes. C'était la partie culturelle et nos représentants s'en sont très bien sortis.

Les jeux gonflés ont commencé par le baby-foot humain, suivi du benji, puis du bourricot tête, de la montée infernale et enfin de la traversée glissante.

Excellente ambiance, soleil omniprésent, buvette bien achalandée, les rires tout le long des jeux ont permis de passer une très belle journée.

L'organisation, confiée en grande partie à Rosiers, a été très brillante et les 3 animateurs de Gascogne Spectacles ont pu travailler en vrais professionnels.

L'équipe de Moustiers a brillamment remporté le totem décerné au vainqueur et a pris l'engagement d'organiser le prochain inter-villages.

Nous voulons remercier tous les commerçants, artisans et industriels qui ont financé en grande partie cette journée par le biais de notre plaquette publicitaire. Réservez leur de préférence vos achats.



Et rendez-vous l'an prochain à Moustiers-Ventadour.



Informations diverses

Les mauvaises nouvelles s'accumulent en cette année 2010 en ce qui concerne notre commerce local.

↳ Chacun d'entre nous a pu constater que la porte de notre épicerie reste fermée depuis quelques temps. La procédure de liquidation judiciaire n'étant pas terminée, la commune ne peut pas récupérer le local. Cependant, la municipalité a déjà engagé des démarches auprès de certains grands distributeurs et recherche activement un repreneur motivé. (Avis à toute personne intéressée)

↳ Notre kinésithérapeute, Mlle Bourguignon nous a annoncé la fermeture de son cabinet pour raison de santé.

↳ M. Bordes (Pro&Cie) a choisi de transférer son établissement sur Rosiers d'Egletons.

Recensement des jeunes

Depuis le 1er Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au :

Centre du Service National
88, rue du pont St Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.71
ou 05.55.12.69.74

Mél : csn-lim@dsn.sga.defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr
rubrique jeunes et JAPD





Remerciements

Nous avons, dans un précédent bulletin, lancé un appel aux personnes possédant des informations sur l'Ecole des sœurs. Nous remercions très sincèrement celles et ceux qui nous ont fait parvenir des courriers et nous renouvelons ici notre quête de documents concernant ce bâtiment.

Collège d'Egletons

Dans le cadre d'un projet académique, validé par le Ministère de l'Education nationale, le collège d'Egletons sera doté de 15 places : « internat d'excellence » à compter de la rentrée prochaine. Le collège contribue ainsi à l'objectif national de création de 20 000 places d'internat d'excellence dans le but de promouvoir l'égalité des chances et la mixité sociale.

Ces internats ont vocation à accueillir des élèves méritants, de la classe de 6ème à celle de 3ème, désireux de progresser, issus de catégories socio-professionnelles défavorisées, qui ne disposent pas dans leur environnement proche de conditions matérielles et humaines favorables à l'étude.

Un partenariat associant autour des services académiques et de l'Education nationale, la préfecture de la Corrèze, le conseil général, la commune et la Communauté de communes concernées, les associations et les entreprises, permettra, outre la mise en œuvre d'actions pédagogiques et éducatives,

Comité de jumelage



Le Conseil Municipal a reçu lors de sa séance du 21/05/2010 la visite de 2 membres du bureau du Comité de Jumelage « Egletons-Uffenheim ».

Mme Elisabeth SOUBRANNE, présidente et M. Daniel PICARD, trésorier, nous ont en effet présenté les différentes activités de cette association egletonnaise.

Ouverte à tous, elle permet de participer à des échanges entre la France et cette ville allemande d'environ 6000 habitants située dans le Bezirk de Moyenne-Franconie, dans le land de Bavière.

Pour tout renseignement et/ou adhésion vous pouvez contacter le Comité de Jumelage « Egletons-Uffenheim » à la mairie d'Egletons au 05 55 93 16 34 ou par email à l'adresse suivante :

elsoubranne@voila.fr

d'aider substantiellement les familles à régler les frais de pension.

Ces derniers auront ainsi à verser une somme de l'ordre de 300 euros par an (30 euros mensuels) sur un montant de 1100 euros comprenant la totalité de la prise en charge.

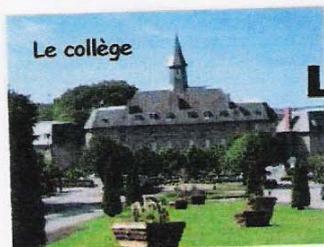
Le dossier de candidature peut être obtenu par simple demande auprès des services de l'inspection académique .

Vos contacts :

(Mme Boissavi-Meckrx – tél. 05 55 21 81 67 – ou Mme Moisan- tél. 05 55 21 81 81) ou des deux collèges porteurs du dispositif.



Collège (suite)



Le collège

JE FAIS LE CHOIX DE L'INTERNAT D'EXCELLENCE du COLLEGE D'EGLETONS

POUR :



Le collège

↳ réussir ma scolarité en bénéficiant :

D'un encadrement renforcé pour m'aider dans mon travail

D'un suivi personnalisé avec des enseignants, des assistants
d'éducation, des étudiants

↳ pouvoir participer à des activités variées
tout au long de ma scolarité

Rugby, VTT, badminton, futsal... dans le cadre de l'association sportive

Chorale

Equitation sur poney



Club théâtre animé par un comédien professionnel

Le journal du collège



Jeunes Sapeurs Pompiers

Brevet d'Initiation à l'Aéronautique



Classe à horaire aménagé football (6e et 5e)

Echanges avec l'Allemagne et l'Espagne

Club maquette

Club broderie

Le collège Albert Thomas c'est aussi :

- un cadre de vie et des locaux agréables
- Des conditions d'accès à l'internat facilitées par des aides financières
- Une restauration de qualité
- Des équipes dynamiques et disponibles



Le CDI



Le self

Collège Albert Thomas—Esplanade Charles Spinasse—19300 EGLETONS
Tél : 05 55 93 03 07 Fax : 05 55 93 87 91
Site : <http://www.clg-thomas-egletons.ac-limoges.fr>



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Logement



AMELIORER VOTRE LOGEMENT PRINCIPAL

AVEC LES CONSEILS ET SERVICES DU PACT CORREZE
EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
VENTADOUR

1 Informations gratuites et Conseils techniques gratuits

- Prise en compte de votre demande.
- Visites techniques et diagnostics si besoin (adaptation, énergie,...).
- Définition des travaux à réaliser (façade, chauffage, isolation, menuiseries, électricité, salles d'eau, assainissement, travaux d'accessibilité...).



2 Montage des dossiers administratifs et recherche de financement

Mobilisant toutes les aides disponibles : ANAH, Conseil régional, Conseil Général de la Corrèze, Collectivités, Caisses de Retraite...

3 Service technique gratuit

Etablissement de plans, de descriptif de travaux, suivi de chantiers jusqu'à la réception.

Pour tout renseignement, contacter :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VENTADOUR
carrefour de l'Épinette 19550 Lapleau. - ☎ : 05.55.27.69.26
Adresse mail : accueil@cc-ventadour.fr

ou

Maryse CHASTANET ou Roselyne POUMIER
PACT CORREZE - 14 avenue Victor Hugo 19000 TULLE - ☎ : 05.55.20.58.66 ou 05.55.20.58.65
Adresse mail : mct-pact-correze@orange.fr ou rpoumier-pact-correze@orange.fr



RAPPEL CITOYEN

Bruits de voisinage

Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999

✦ Propriétés privées

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

	MATIN	APRES-MIDI
Jours ouvrables	De 8H30 à 12H00	De 14H30 à 19H30
Samedi	De 9H00 à 12H00	De 15H00 à 19H00
Dimanche et jours fériés	De 10H00 à 12H00	

✦ Chantiers

Tous les travaux bruyants sont interdits :

Tous les jours de la semaine de 20 H à 6 H 30

Les dimanches et jours fériés, sauf interventions d'utilité publique en urgence.

Interdiction de l'emploi du feu

Date d'interdiction : Du 15 février au 31 mai et du 1er juillet au 30 septembre.



L'arrêté préfectoral du 30 janvier 1997 institue l'interdiction d'allumer du feu jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis.



NO OPEN FLAME

Au-delà de 200 mètres, l'incinération des feuilles, débris de végétaux arrachés ou coupés et mis en tas reste permise. Si leur quantité ou leur surface est importante, consulter le SDIS.



Les balades du garde-champêtre

✦ Notre ami le garde champêtre a rencontré lors d'une de ses promenades dans le village un habitant qui lui confiait combien il était amoureux de ce village de Montaignac Saint-Hippolyte.

Et, lui dit-il, j'ai exprimé ces sentiments dans un poème tout simple et sans prétention, et j'aimerais qu'il soit publié dans votre bulletin municipal.

Après concertation, l'ensemble de la rédaction a décidé de publier ce poème qui fait la « une » de ce bulletin semestriel.

Avis aux amateurs....

LES DOSSIERS

La gestion communale vous concerne aussi

AGENDA 21

Sensibilisation du personnel

Afin de respecter les normes environnementales, la commune a choisi de renforcer la formation de ses agents techniques à l'utilisation des produits désherbants, l'emploi de ces nouveaux produits bio nécessitant un dosage précis.



Economiseur d'eau

Petit rappel : Des économiseurs d'eau sont en vente en mairie pour seulement 1,20 euros TTC.



En France, on consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour et par personne, soit l'équivalent d'une baignoire remplie. Il existe maintenant un dispositif simple à mettre en place pour diminuer nos dépenses en eau. Devenez un acteur du développement durable en utilisant des économiseurs d'eau et réduisez ainsi vos factures d'eau !!



AGENDA 21 (suite)

La journée nationale du village



La journée nationale du village se déroule depuis 2009 dans le cadre de la semaine du développement durable.

Cette année, elle a eu lieu le samedi 3 avril 2010 autour d'un thème qui nous concerne tous : « Le traitement des déchets ».

La journée s'est déroulée autour de nombreux échanges permettant ainsi au public d'approfondir ses connaissances en matière de tri, de traitement et de recyclage des déchets.

Le matin, des intervenants du SICRA d'Argentat et du SIRTOM d'Egletons ont ainsi pu mettre en avant les bons gestes à adopter pour optimiser le cycle des déchets et ainsi préserver au mieux notre environnement.

Vers midi, un buffet gracieusement offert par la municipalité a permis à la cinquantaine de personnes présentes d'échanger dans la bonne humeur leurs petits trucs et astuces d'éco citoyens.

Puis, départ en car pour la déchetterie et l'usine d'incinération d'Egletons. Une multitude d'informations très enrichissantes sont venues agrémenter cette visite.

Nous vous attendons très nombreux pour la prochaine journée nationale de notre village.



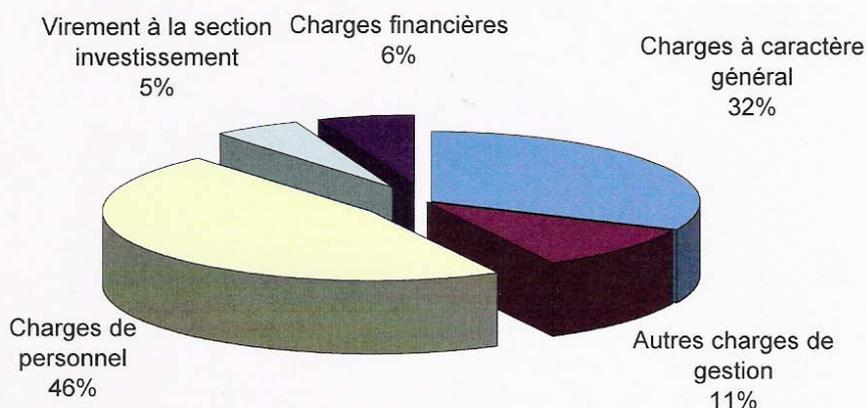


LE BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement - Dépenses :

LIBELLE	MONTANT
Charges à caractère général	139 040 €
Autres charges de gestion	45 635 €
Charges de personnel	201 623 €
Virement à la section investissement	22 582 €
Charges financières	25 600 €
Total dépenses de fonctionnement	434 480 €

Dépenses de fonctionnement - 2010



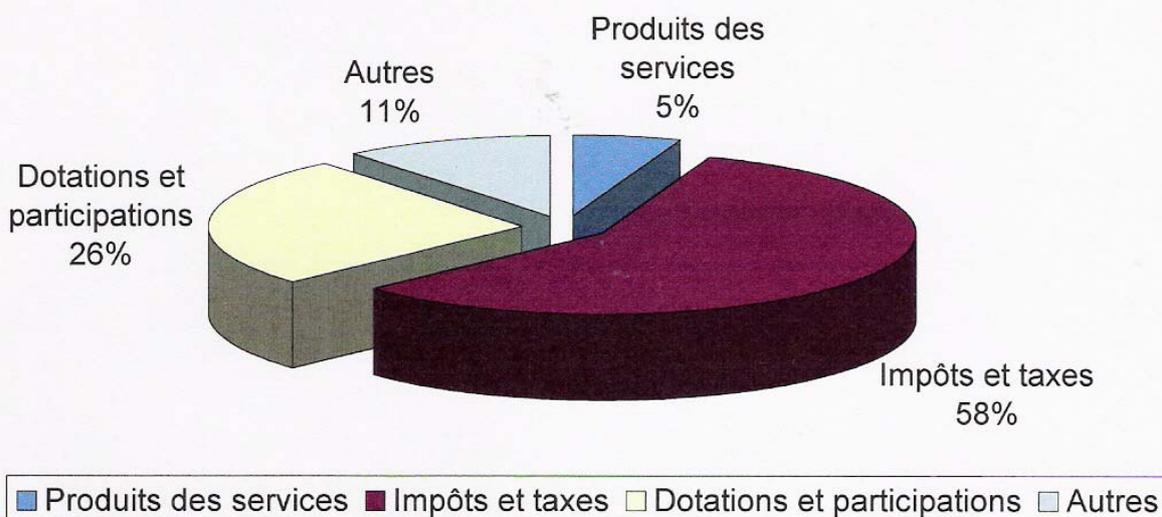


LE BUDGET COMMUNAL (suite)

Fonctionnement - Recettes :

LIBELLE	MONTANT
Produits des services	23 800 €
Impôts et taxes	250 079 €
Dotations et participations	113 961 €
Autres	46 640 €
Total recettes de fonctionnement	434 480 €

Recettes de fonctionnement - 2010



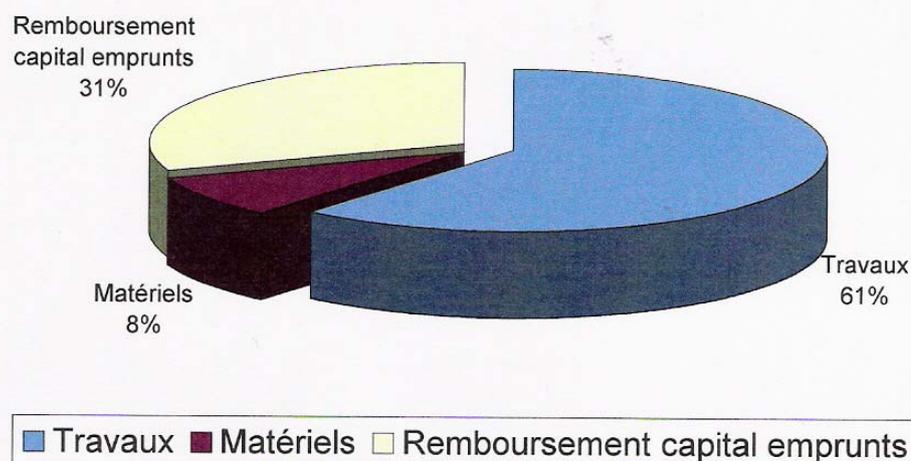


LE BUDGET COMMUNAL (suite)

Investissement - Dépenses :

LIBELLE	MONTANT
Travaux	103 140 €
Matériels	14 089 €
Remboursement capital emprunts	51 680 €
Total dépenses d'investissement	168 909 €

Dépenses d'investissement - 2010



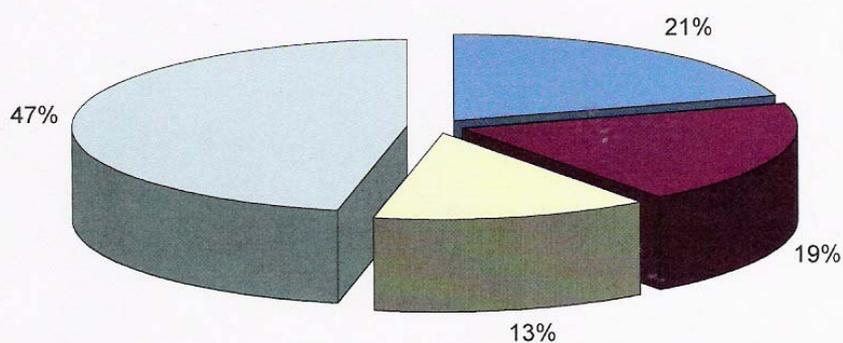


LE BUDGET COMMUNAL (suite)

Investissement - Recettes :

LIBELLE	MONTANT
Subventions	34 943 €
FCTVA	32 475 €
Virement du fonctionnement	22 582 €
Excédents reporté	78 909 €
Total recettes d'investissement	168 909 €

Recettes d'investissement - 2010



■ Subventions ■ FCTVA ■ Virement du fonctionnement ■ Excédents reporté



LE BUDGET COMMUNAL (suite)

Les commentaires :

La section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 434 480 euros contre 420 735 euros en 2009, soit une augmentation de 3,26%.

Les recettes sont en pourcentages égales à 2009.

La section d'investissement :

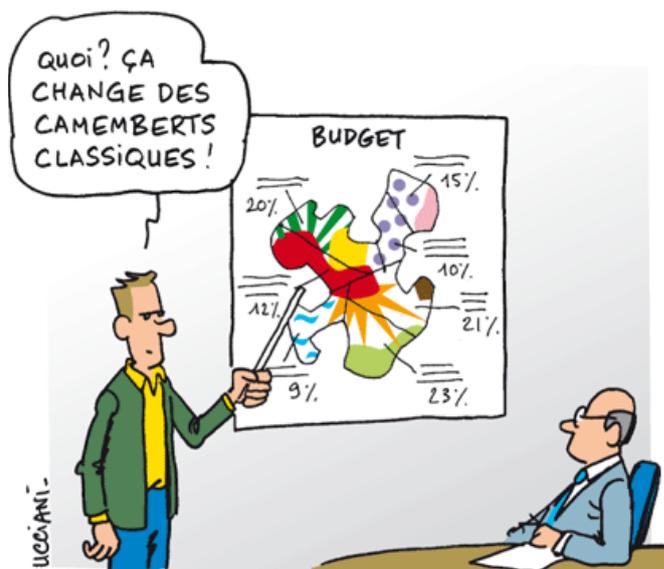
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 168 909 euros, en net recul par rapport à 2009, bien que le remboursement du capital emprunté soit en augmentation de 8,8%.

La commune a choisi volontairement de faire une pause dans les gros travaux afin de consolider les finances publiques liées aux gros investissements réalisés les années précédentes (fin du PAB, assainissement, enfouissement des lignes etc ...).

Toutefois, des travaux de premières urgences vont être malgré tout réalisés sur des logements sociaux (notamment d'isolation).

Les taxes :

Cette augmentation des taxes est en parfaite adéquation avec les augmentations pratiquées dans les communes environnantes.

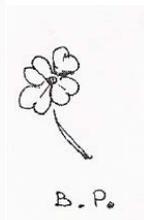
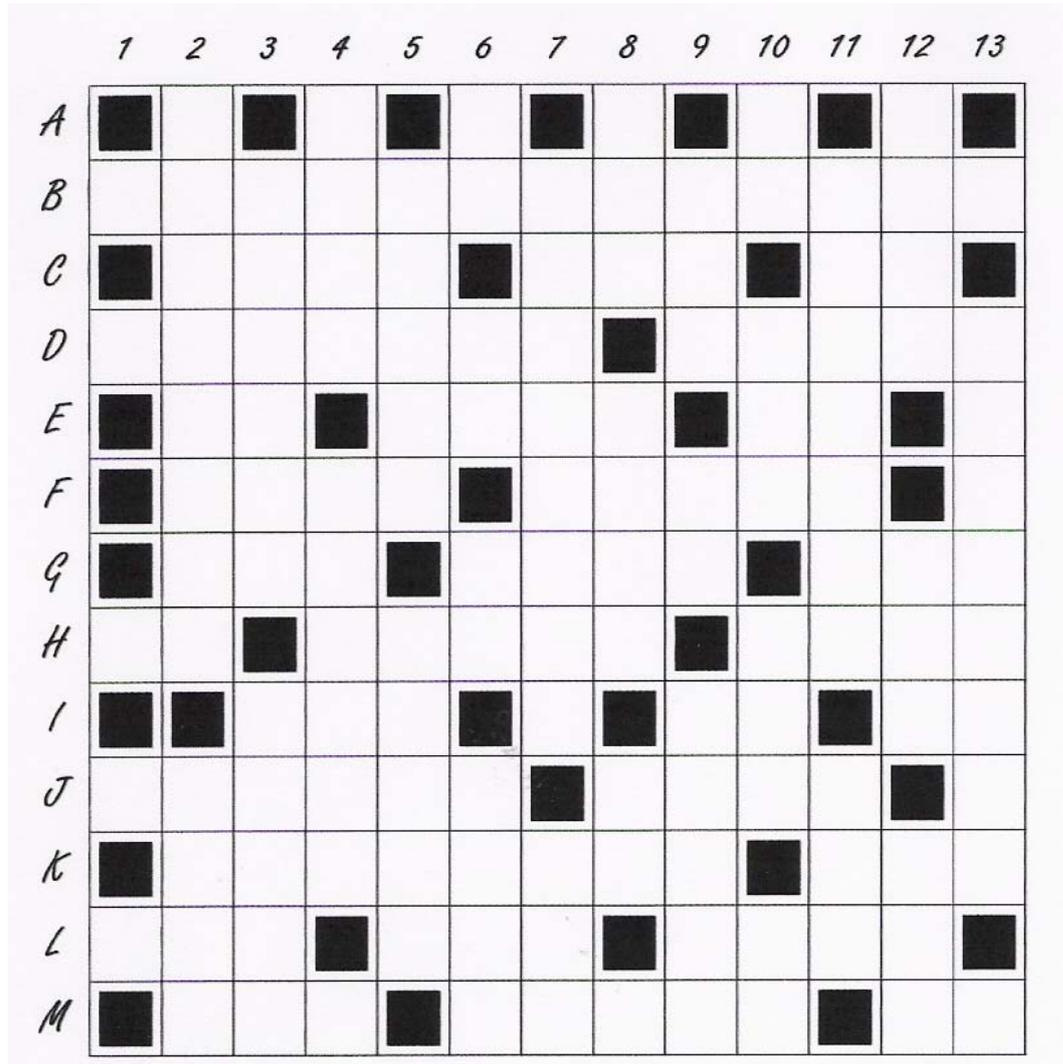


LIBELLES	Comparaisons des moyennes		
	Taux communal 2010	Taux départemental 2010	Taux national 2009
Taxe d'habitation	7,55%	11,05%	14,57%
Taxe foncière (bâti)	15,86%	22,77%	18,74%
Taxe foncière (non bâti)	76,96%	82,45%	44,81%

Le taux de la Taxe Professionnelle Unique est fixé par la communauté de communes à 13,69 %.



MOTS CROISES



HORIZONTALLEMENT:

B- Chef Gaulois / C- Rivière du Zaïre _ Plante textile _ pr.ind. / D- Absence de salive _ Que l'on possède en naissant / E- Prép. _ Sur la croix _ Langue du sud / F- Filets _ Armée de voiles / G- Échelle de sensibilité _ Dette _ Poisson / H- Paresseux _ Jeu d'esprit _ Bouge / I- Ancienne ville d'Arménie _ Toluène _ Points cardinaux / J- Relatif à la base _ qui n'a pas servi / K-Suite de degrés _ Légumineuse / L- Beau parleur _ Écorce de chêne _ Plateau formé des restes d'une coulée volcanique / M- Ville d'Allemagne _ Niais _ Pr. Pers.

VERTICALEMENT

2- Tromperai _ Renouvelé l'air / 3- Souveraines _ Communauté Indienne / 4- Représentation artistique _ Commune située au nord de de la Corrèze, a fait récemment la une de tous les journaux / 5- Lis de nouveau _ Port Israélien / 6- Particule _ A la mode _ Pendant la guerre de 1939, il y avait la 5ème _ Cervidé / 7- Cette commune possède un château de la Renaissance, étudié par Viollet-le-duc et propriété du département depuis 1965 _ Mémoire du cinéma / 8- Pr. Pers. _ Fleur _ Adv. / 9- Qui ne présente aucune inégalité _ Conjonctions de coordination _ Aboutissement / 10- A.u _ Il construisit l'arche _ Tendre _ Devant Docteur / 11- Commune accueillant depuis 1994 les Floralies _ Ville Marocaine / 12- Le premier du verbe avoir _ Rongeur / 13- Commune qui avant la révolution était «consulat», au 13ème siècle chef lieu d'une châtellenie des Ventadour



LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB LOU BENOÛ

Le club des aînés ruraux a débuté l'année par sa traditionnelle galette des rois. C'est toujours un moment fort de la vie du club puisque c'est jour des vœux pour ceux qui ne se sont pas encore rencontrés, mais c'est aussi le jour du renouvellement des cotisations.

Avec la galette, c'est également la distribution du calendrier des manifestations pour l'année en cours.

Notre effectif reste stable à 104 adhérents. Outre les réunions bi-mensuelles du jeudi après midi, où nous sommes de plus en plus nombreux pour faire les activités suivantes :

- ✓ des jeux de société ou l'indémontable belote pour certains
- ✓ une sortie par semestre avec visite
- ✓ des voyages de plusieurs jours avec d'autres clubs
- ✓ des rencontres inter club avec Eyrein
- ✓ des animations à Montaignac tels que le marché de Noël, le thé dansant du lundi de Pâques, le feu de St Jean, les repas ou la Kermesse.

les manifestations et sorties de ce début d'année :

☞ La Galette des Rois le 07 Janvier : Nous étions 78 adhérents à y participer.

☞ Le repas du club le 21 Février : Encore une bonne participation 74 adhérents dans une excellente ambiance grâce à Céline qui a permis à certains de se dégourdir les jambes.

☞ Demi finale départementale le 27 février à Egletons : Nos équipes n'ont pas été qualifiées pour les phases finales, ce sont les aléas des jeux et nous ferons mieux l'année prochaine.

☞ Thé dansant le 05 Avril : C'est maintenant devenu incontournable pour les danseurs.

La foule est au rendez-vous le lundi de Pâques à Montaignac, et pensez d'ores et déjà à retenir vos tables pour 2011 avec le même orchestre. !!!

☞ Inter club Eyrein Montaignac : Ils ont eu lieu le 20 avril à Eyrein et le 20 Mai à Montaignac.

Nous avons gagné à l'aller grâce à une équipe féminine, et au retour ce fut une équipe mixte (Eyrein / Montaignac) qui a remporté le tournoi. Merci à nos amis des Réveillés d'Eyrein qui n'hésitent pas à faire le déplacement.





CLUB LOU BENOUE (suite)

☞ Kermesse : cette année elle aura lieu **le dimanche 25 juillet de 9 H 00 à 13 H 00** .
Nous vous y attendons tous très nombreux. La trêve estivale débutera le jeudi 1er juillet, nos activités reprendront le Jeudi 02 Septembre.



Ne sont-ils pas dynamiques nos aînés !!!!

ASSOCIATION DES CHASSEURS

Composition du bureau :

DAUDE Philippe, Président
BORDES Hervé, Vice Président
POURTEYROUX Myriam, Trésorière
MAGNAUDEIX Gérard, Trésorier
adjoint
FOUNAJOUX Christophe, Secrétaire
TILIGNAC Jean Basile, Secrétaire
adjoint

L'association dispose de deux piègeurs et
gardes : TILIGNAC André et
BACHELLERIE Guy.

L'an dernier nous avons validé 59
permis. Notre plan de chasse effectué se
composait de 24 chevreuils et 5 cerfs et



biches, 7 sangliers ont complété ce
tableau ainsi que d'autres petits gibiers.

Il est prévu l'assemblée début juillet et le
repas champêtre début août.

Nous regretterons profondément la
sympathie de R. Teyre qui nous avait
rejoint depuis trois ans.

Le grand gibier semble encore bien se
porter et nous essayons de le maintenir à
un niveau acceptable pour nos
agriculteurs et propriétaires.

**Nous recherchons des petites parcelles en
prêt même à défricher pour faire des
cultures pour le petit gibier.**

Bientôt LES VACANCES !!!



LE COMITE DE LA FETE

Cette année la fête du Milhassou aura lieu **les 7-8-9 Août** et le programme est le suivant :

✿ Samedi 07 Aout :

14 h : Concours de Pétanque en doublette au château

19 h : Démonstrations des jeunes sapeurs pompiers

22 h : Bal Disco gratuit avec Les Nuits Corrésiennes

✿ Dimanche 8 Août :

9 h : Vide-Grenier

10 h : « Les Foulées du Milhassou »

11 h : Apéritif musical

Vente de pain, Tourtous, Tartes et Animations toute la journée sur le thème des vieux métiers avec :

- Orgue de Barbarie
- La banda Jeanne d'Arc de Mauriac
- Les Compagnons du Roseau
- Chant Flamenco de 17h30 à 18h30

19 h30 : Repas Moules Frites à volonté

De 20 h à 23 h spectacle animé par Bernard Lagondogne accompagné du duo Flamenco Emilie Lagondogne et Philippe Gongales.

✿ Lundi 09 Août :

10 h: Rallye Touristique

22 h30 : le Feu d'Artifice

23 h : Bal Populaire gratuit



TOMBOLA : Je m'appelle Hippolyte
et je suis un petit cochon
Je suis né le 29 Avril 2010
Je pesais 1 kilo
Quel sera mon poids le 9 Août ?
Prix du billet : 2 euros



*Fête foraine pendant
les 3 jours*





ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS CATM



Comme chaque année, nous avons organisé :

▲ Notre loto le 13 mars :

Excellente participation. Remerciements aux nombreux participants (montagnacois, rosiérois, egletonnais, Darnets, St Yrieix, Clergoux...)

▲ Congrès départemental le 11 avril :

Notre 64ème congrès départemental s'est tenu à LUBERSAC (6 personnes de Montagnac y ont participé : nos 2 porte-drapeaux Maurice SOURDEIX et Daniel MOREAU, notre vice-présidente Noëlle POURTEYROUX et Robert PEUCH).

▲ Cérémonie du 8 mai :

Cette année, à l'occasion du 65ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 et, à l'initiative du Foyer Rural sous l'impulsion de son président Jean-Paul LEDUNOIS, cette cérémonie a été précédée à 10 H d'une messe à l'église de St Hippolyte célébrée par Monseigneur CHARRIER. Elle

a été complétée par la présence de véhicules et porte-drapeaux en tenue des pays signataires.

Distinctions :

Lors de cette cérémonie, l'occasion a été donnée de commémorer le 70ème anniversaire des combats de 1940.

Ainsi, 4 diplômes d'honneur ont été décernés et nous félicitons :

- Roger BOULEGUE
- Henri CHAZALVIEL
- Maurice PLANTADE
- Bernard PRESSE

anciens combattants dont 2 font partie de notre section : Henri CHAZALVIEL et Maurice PLANTADE.

Nous tenons, au nom de tous, à leur témoigner la reconnaissance de notre pays pour leur participation à la seconde guerre mondiale.

Après la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé à la salle du Foyer pour l'apéritif offert par la municipalité et les anciens combattants.

La journée s'est poursuivie par notre repas traditionnel avec la présence de notre Maire ainsi que les chauffeurs des véhicules du défilé et le président du Foyer Rural. Bon repas animé par notre accordéoniste Céline.





ALM FOOTBALL CLUB

BILAN DE LA SAISON 2009 / 2010 :

La saison 2009/2010 s'est terminée sur d'excellents résultats pour l'ALM avec notamment une montée en 2^{ème} division.



L'équipe fanion a terminé 1^{ère} de sa poule de 3^{ème} division après une saison «époustouflante», 15 victoires pour 2 matchs nuls et une seule défaite. Ces résultats lui ont même permis de s'adjuger le titre de champion de la Corrèze de 3^{ème} division. Bravo à Grégory Gauthier l'entraîneur et milieu de terrain infatigable. Son abnégation et son travail acharnés sont les facteurs de cette belle réussite. Au travers de ce résultat l'ensemble du club est à féliciter.

L'équipe réserve fait quant à elle une bonne saison en terminant 6^{ème} de sa poule et en trouvant dans Sébastien Besseau un excellent coach.

EQUIPE A – 3^{ème} division

Classement	Nom	Points	Joué	Victoire	Nul	Défaite
1	AL Montaignac 1	65	18	15	2	1
2	Meymac CA 2	55	18	12	1	5
3	Lonzac 96 Us	50	18	10	2	6
4	FC Saint Angel	46	18	9	2	7
5	Vitrac Correze As	43	18	7	4	7
6	Peyrelevade	41	18	7	2	9
7	Marcillac As	36	18	5	3	10
8	Eygurande Ca	35	18	4	5	9
9	Tourette Fc	30	18	3	4	11
10	Ussel Es 2	30	18	2	7	9

EQUIPE B – 5^{ème} division

Classement	Nom	Points	Joué	Victoire	Nul	Défaite	Forfait
1	Vitrac Correze As 2	60	16	14	2	0	0
2	Lonzac 96 US 2	56	16	13	1	2	0
3	ASLB	41	16	8	1	7	0
4	Saint Exupery 2	39	16	8	0	7	1
5	Marcillac AS 2	34	16	6	2	7	1
6	AL Montaignac 2	32	16	5	2	8	1
7	Sornac Us 2	29	16	6	0	5	5
8	FC Saint Angel 2	27	16	4	0	11	1
9	Peyrelevade 2	26	16	4	0	10	2
10	Ussel Es 3	0	0	0	0	0	0



ALM FOOTBALL CLUB (suite) :

EQUIPE VETERANS :

L'équipe vétérans montée en cours de saison dernière a consolidé son effectif et a disputé une bonne dizaine de matches. Même si nos vétérans n'ont pas toujours été vainqueurs sur le terrain, ils ont à chaque fois gagné la bataille de la troisième mi-temps ! L'équipe redémarrera sa saison sur les chapeaux de roue au mois de septembre, toutes les personnes qui ont envie de venir faire du foot pour s'amuser dans la bonne humeur et autour d'une troisième mi-temps sont les bienvenus !

Renseignements auprès de : Jean-Marc BORDES (Tél : 06 75 50 19 51) ou Mickaël LECAS (Tél : 05 55 27 88 52).

ASSEMBLEE GENERALE :

L'ALM a tenu son assemblée générale ordinaire le 5 juin dernier. Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Patrick PORTRON
- Secrétaire : Bertrand BREYSSE
- Trésorier : Raymond POUMEROL
- Vice Président : JM BORDES et Antoine BOURRIER
- Secrétaire Adjoint : Sébastien BESSEAU
- Trésorier Adjoint : Mickael LECAS

Toutes les personnes intéressées pour venir jouer, encadrer, diriger ou tout simplement donner un coup de main sont les bienvenues ! Nous nous ferons un plaisir de les accueillir au sein de notre association sportive !

Renseignements auprès de Patrick PORTRON (Tél : 06 22 33 44 87) ou Bertrand BREYSSE (Tél : 06 84 48 78 42).

ECOLE DE FOOT :

Pour la saison prochaine, l'ALM souhaite relancer une école de foot. Tous les enfants âgés de 6 à 15 ans (nés entre 1993 et 2004) ainsi que les personnes désireuses d'encadrer une équipe de jeunes sont les bienvenus. Les modalités de fonctionnement de l'école de foot, (horaires des entraînements...) seront fixées dans le courant du mois de juillet.

Renseignements auprès de Patrick PORTRON (Tél : 06 22 33 44 87) ou Bertrand BREYSSE (Tél : 06 84 48 78 42).

Au terme de cette saison, nous tenons à remercier tout particulièrement la municipalité de Montaignac qui nous offre une pelouse de très bonne qualité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été.



LE FOYER RURAL



THEATRE

2010 : Un grand cru.

Cette année, 450 spectateurs enthousiastes ont assisté à un spectacle éclectique de plus de 3 heures durant lesquelles se sont succédés 3 pièces de théâtre, des sketches, un visuel, le tout entrecoupé de chants et d'intermèdes musicaux.

La caractéristique principale de cette troupe du Foyer Rural qui assure depuis 34 ans sans discontinuer une animation de qualité est l'intégration de jeunes

(dès 12 ans) au sein d'un groupe très dynamique et particulièrement motivé. Toutes les générations y sont représentées.

Chaque acteur, jeune ou parfois moins jeune, chaque musicien, chaque chanteur, chaque participant y a mis tout son cœur et a éprouvé beaucoup de plaisir à apporter sa bonne humeur fortement communicative.

Du rire, de la légèreté, de l'imprévu, de péripéties en péripéties et de quiproquos en quiproquos, le public a été transporté vers des dénouements inattendus par une interprétation tonique et de qualité comme dans « Pas de panique », « Le chant des municipaux », « Huit morts sans ordonnances », « Le visuel des années 70 », « A la ville comme à la scène », ou bien encore « Sexy Flag ou les caprices de Germaine ».

[Félicitations à toutes les actrices et à tous les acteurs.](#)





LE FOYER RURAL (suite)

La réussite de ces représentations est aussi due au bon choix des pièces, à la justesse des mises en scène, à la variété des décors, à une sonorisation et des éclairages professionnels. Merci à toutes ces personnes dévouées qui ont œuvré en arrière-plan.

Un remerciement particulier à nos musiciens, Céline et Clément à l'accordéon, Simon à la guitare, ainsi qu'à nos chanteurs, Virginie, Sabine, Simon et Christophe.

Bravo à l'ensemble de la troupe pour son chant d'entrée et son final particulièrement réussis.



Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour les 35 ans du théâtre à Montaignac.

TIR A L'ARC :

Dans le cadre du Foyer Rural de Montaignac Saint Hippolyte, une activité nécessitant concentration, calme, contrôle de soi et précision existe depuis plusieurs années. Il s'agit du tir à l'arc.



Sous l'égide de Manue, de Profession Sport, animatrice sympathique, compétente et dévouée, 9 archères ou archers débutants ou confirmés se retrouvent 2 fois par mois dans la salle du foyer ou à l'extérieur afin de décocher leurs flèches dans les cibles placées à une douzaine de mètres.



LE FOYER RURAL (suite)

TIR A L'ARC :

Si certains sont incapables d'en rater le centre, il n'est pas impossible que certains traits n'atteignent pas leur but. Mais en archerie comme ailleurs, même les tirs chirurgicaux peuvent parfois connaître des ratés ...

La sérénité et la bonne humeur qui caractérisent cette activité peuvent conduire les participants à partager un pot de l'amitié ou un apéritif dinatoire voire un petit repas.

Le tir à l'arc est une activité ouverte. Si, éventuellement, vous aimeriez y participer, veuillez prendre contact avec Alain Luquot qui se fera un plaisir de répondre à vos interrogations et de vous apporter toutes les précisions souhaitées.

PING-PONG :



Chaque *mercredi soir de 18 h 30 à 20 h*
Activité détente, sans compétition.
Contact : Viviane FABRE-TAUTOU



RANDONNEE :

2ème dimanche de chaque mois.

RDV à 14 h – Salle des Fêtes de Montaignac.

Contacts : Yvonne VITRAC ou Martine FAUGERAS.

Les activités gymnastique et poterie reprendront début septembre.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Pour cette année 2010, le nouveau bureau est composé de :

- Rémi TAUTOU (Président)
- Nicolas MAZEAU (Vice-Président)
- Joseph GONCALVES (Vice-Président)
- Alain LUQUOT (Trésorier)
- Laurent POURTEYROUX (Trésorier Adjoint)
- Julien SOULARUE (Secrétaire)
- Aurélie LEDUNOIS (Secrétaire Adjoint)
- David LANOT (Responsable Logistique)

Manifestation :

Notre bal annuel aura lieu le **Samedi 3 juillet 2010**, avec au programme des festivités :

☼ Un concours de pétanque, à partir de 14 heures au Parc du Château

☼ Un grand barbecue, place de la mairie,

☼ Suivi de son traditionnel bal, animé par Mathieu MARTINIE

☼ Repas sur réservation au :

05 55 27 61 42

ou

05 55 27 62 09

ou

05 87 49 42 87





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Epreuves Athlétiques :

Cette année ont participé aux épreuves départementales :

- MAZEAU Nicolas (Senior) ⇒ Parcours Sportif du Sapeur Pompier (PSSP)
- SALLAS Marc-Antoine (Senior) ⇒ Vitesse
- BOUYGES Alexandre (JSP) ⇒ PSSP
- DAUDE Alexandre (JSP) ⇒ PSSP
- FOURNAJOUX Clément (JSP) ⇒ PSSP
- LESCURE Charlotte (JSP) ⇒ PSSP
- MAGNE Virginie (JSP) ⇒ Demi Fond
- NARD Maëlle (JSP) ⇒ PSSP
- TREMOULET Charlotte (JSP) ⇒ PSSP

Ont été sélectionnés pour les épreuves régionales :

- DAUDE Alexandre ⇒ PSSP (1er ; catégorie junior)
- LESCURE Charlotte ⇒ PSSP (4ème ; catégorie cadet)
- MAGNE Virginie ⇒ Demi Fond (1ère ; catégorie cadet)
- MAZEAU Nicolas ⇒ PSSP (5ème ; catégorie sénior)
- SALLAS Marc-Antoine ⇒ Vitesse (1er ; catégorie sénior)
- TREMOULET Charlotte ⇒ PSSP (3ème ; catégorie junior)

Formation :

Avril et mai 2010 :
⇒ Recyclage des moniteurs :

- CANTAT Daniel
- FAUGERAS Bernard
- FOURNAJOUX Christophe
- LACHAUD Sébastien
- SALLAS Claude

Un grand bravo à tous les participants du Centre d'Intervention et de Secours (CIS) de Montaignac.

INAUGURATION DU CENTRE DE SECOURS



Le plan de modernisation des casernes se poursuit avec l'inauguration du centre de secours de Montaignac Saint Hippolyte qui a eu lieu le 11 juin 2010.



A. SAPEURS POMPIERS (suite)

De nombreuses personnalités étaient présentes, M. le Directeur des services du cabinet de la Préfecture, M. le Président du SDIS, M. le Directeur du SDIS, M. le Conseiller Général du canton, M. le Président du SIVU de Montaignac, les maires des communes rattachées et leurs élus, ainsi que de nombreux officiers, sous-officiers, gradés et sapeurs pompiers du corps départemental, du lieutenant GAUTHIER, entouré de la section Jeunes Sapeurs Pompiers.

Après le traditionnel coup de ciseaux, la population a pu écouter les discours relatant l'évènement.

- 250 m² de terrain mis à disposition par la commune de Montaignac Saint

Hippolyte

- des locaux de 180 m² pour la réhabilitation et 167 m² de construction (garages et chaufferie) dont 103 m² de locaux à usage de vie et 244 m² de garage.

Le financement a été assuré par le SIVU de Montaignac (60 %) et le SDIS (40 %).

Le lieutenant colonel Cyril BERROD a terminé la cérémonie en exprimant sa satisfaction de confier aux sapeurs pompiers le centre agrandi, rénové et répondant aux besoins actuels. Il a également remercié très sincèrement l'ensemble des acteurs, financiers et bâtisseurs pour le travail réalisé.

Puis le verre de l'amitié et un barbecue ont mis fin à la soirée.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Bonjour à toutes et à tous !

Cette année scolaire s'est bien déroulée et a permis, je l'espère, à tout le monde de se rapprocher.

Nos différentes manifestations ont été réussies et notre objectif est presque atteint. Nous devons trouver des financements pour tous nos projets (piscine, sorties diverses, voyages de fin d'année, achats de jeux, jouets, livres pour toute l'école ...) et pour le futur séjour éducatif qui doit se dérouler fin 2010 ou début 2011 (suivant les possibilités du centre de séjour) qui devrait concerner les élèves du CE1 au CM2.

Je remercie tous les parents (présents à toutes nos réunions ou manifestations) pour leur aide et leur soutien ainsi que les enseignantes et le personnel municipal. Merci à la municipalité d'avoir tenu ses

promesses et honoré ses engagements.

Merci aux commerçants, artisans et à toutes les personnes qui ont participé ou fait un don à notre association pour nos différentes manifestations.

Le président se prend pour le garde champêtre :

Carton rouge à la fermeture surprise de l'épicerie qui a obligé notre cantinière à trouver dans l'urgence de nouveaux fournisseurs car elle doit assurer les repas d'une quarantaine d'enfants tous les jours. Je trouve dommage, comme une grande partie de la population de la commune qu'il n'existe presque plus de commerces de proximité, ce qui, je le crains risque de ne pas donner envie à nos enfants de rester à Montaignac.

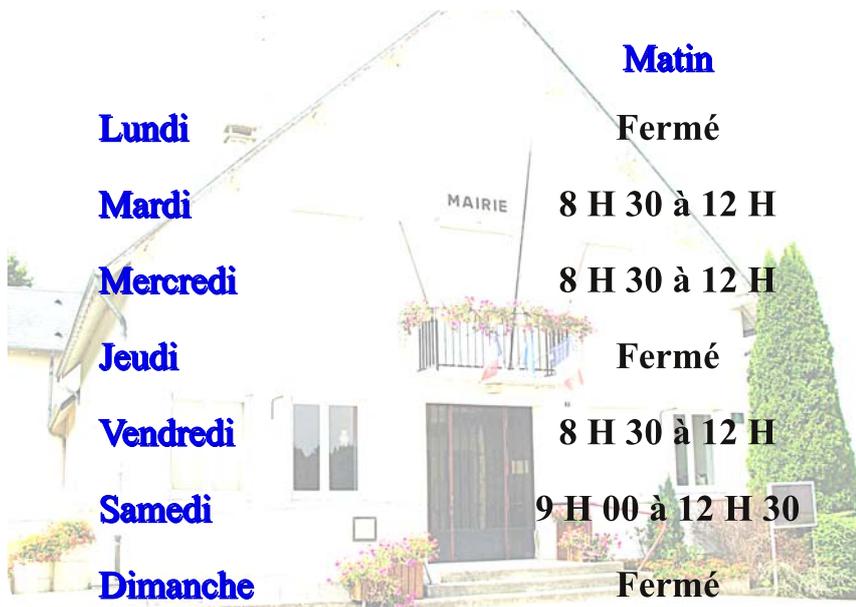
Le Président, Philippe PINCHON

Vous pouvez nous retrouver ainsi que toutes les associations de la commune sur le site : <http://www.montaignac-saint-hippolyte.fr/>

LES PAGES PRATIQUES (2ème semestre 2010)

(possibilité de dégrapher)

Mairie de Montagnac Saint Hippolyte (contact : V. FABRE TAUTOU au 05.55.27.61.42)



	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Mardi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Mercredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Jeudi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Vendredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Samedi	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Ramassage des ordures ménagères

➤ Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

➤ Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le mardi matin, aux dates suivantes, pour le 2e semestre 2010 :

- 6 et 20 juillet
- 3, 17 et 31 août
- 14 et 28 septembre
- 12 et 26 octobre
- 9 et 23 novembre
- 7 et 21 décembre



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

- Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :
- Verre : Place de la Gare, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte
 - Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer)

Ouverture l'été : du 19 juillet au 7 août, du mardi au samedi de 8 H 30 à 9 H 15.

Une permanence sera assurée de 9 H à 11 H par le maire et ses adjoints.

Agence postale communale

Ouverture : le matin, du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.

LA POSTE



Contact : A. CATHELOUX
05.55.27.83.77

Tournées de collecte des encombrants en porte à porte

Sur simple appel au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, soit le 1er vendredi de chaque mois :

2 juillet - 6 août - 3 septembre - 1er octobre et le 3 décembre

Pharmacies de garde

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.



Lieux \ Mois	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
LAPLEAU (Bergeaud)	31	-	04	09	13	18
ROSIERS D'EGLETONS (Valade)	03	14	11	23	20	25
MARCILLAC LA CROISILLE (Heytmann)	10	07	18	16	27	-
EGLETONS : Ventadour	24	28	-	02	06	11
EGLETONS : Les Remparts	17	21	25	30	-	04

Le transport à la demande pour Egletons

- Réservation au 05.55.17.91.19.
- Tarif : 1 € le trajet.
- Horaires d'arrivée et de départ à Egletons :
 - Mardi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30
 - Mercredi : arrivée 14 H 30 - Départ 17 H 00
 - Vendredi : arrivée 9 H 00 - Départ 11 H 30

Les commerces

- La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.

Les urgences et numéros utiles



15	S.A.M.U
17	GENDARMERIE
18	POMPIERS
112	URGENCE (Europe)
115	SECOURS SANS ABRIS
119	ENFANCE MALTRAITEE
05.55.96.40.80	CENTRE ANTI-POISON
08.10.33.30.19	EDF DEPANNAGE
08.10.43.30.15	GDF DEPANNAGE
39 39	ALLO SERVICE PUBLIC
08.00.84.08.00	SIDA INFO SERVICE

05.55.27.88.54	KINE MIGINIAC
05.55.93.01.89	KINE CROS AUBRY
05.55.93.38.00	LABO CHAURAND
05.55.93.37.55	LABO JEGOUZO
05.55.93.03.30	INFIRMIERS CAB.
05.55.93.32.91	INFIRMIERS SCM
05.55.93.05.38	VETO. BOUTOT



RESULTATS DES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	■	A	■	Q	■	K	■	M	■	O	■	A	■
B	A	B	R	A	R	A	C	O	U	R	C	I	X
C	■	U	E	L	E	■	L	I	N	■	O	N	■
D	A	S	I	A	L	I	E	■	I	N	N	E	E
E	■	E	N	■	I	N	R	I	■	O	C	■	Q
F	■	R	E	T	S	■	Q	R	E	E	E	■	L
Q	■	A	S	A	■	D	O	I	T	■	Z	E	E
H	A	I	■	R	E	B	U	S	■	M	E	U	T
I	■	■	A	N	I	■	X	■	T	O	■	S	O
J	B	A	S	A	L	E	■	N	E	U	F	■	N
K	■	E	S	C	A	L	I	E	R	■	E	R	S
L	A	R	A	■	T	A	N	■	M	E	S	A	■
M	■	E	M	S	■	N	A	V	E	S	■	T	U

Bulletin municipal

Ont participé à ce numéro :

Directeur de publication :

Gérard SALLAS

Michel ALZAGA
Gaëlle BENAZECH
Patrick CHATELOUBE

Christophe FOURNAJOUX
Marie-Christine RAFFY
Gérard SALLAS



Avis aux collectionneurs !!

Si vous possédez des vieilles photos de notre village, merci de prendre contact avec la Mairie afin que nous puissions éventuellement les utiliser pour notre site internet.

Devinettes :

Où situez-vous cette fabrique de brouettes ? Combien y a-t-il de brouettes ? Réponse dans le prochain bulletin.



IMPRESSION :

Mairie de MONTAIGNAC
Rue des écoles
19 300 MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE

*e-mail : mairie.montaignac@free.fr
site : www.montaignac-saint-hippolyte.fr*

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été imprimé sur du papier recyclé.

